



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD**

Séance extraordinaire tenue le 26 juin 2024 au 220 rue Principale est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal à 20h15.

Sont présents :

M. Denis Laprise,
M. Daniel Mercier,
M. Jean-Claude Giroux,
M. Éric Talbot

Sont absents : M. Steeve Raby et M. Styves Laprise
Sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est également présent : Monsieur Yves Bernard, directeur général/Greffier-Trésorier.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2024-06-70 : OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Mercier, appuyé par Denis Laprise, et résolu de demander au maire d'ouvrir la séance du conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Monsieur Gilles Giroux, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h15.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-06-71 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Eric Talbot, appuyé par Daniel Mercier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des états financiers de la municipalité pour l'année 2023 présentés par Mme Patricia Mercier de la firme Raymond, Chabot, Grant & Thornton
4. Période de questions
5. Levée de la séance



2024-06-72: RÉOLUTION POUR ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2023 – PRÉSENTATION PAR MME PATRICIA MERCIER DE RCG&T

Attendu que les états financiers ont été présentés en bonne et due forme par Mme Patricia Mercier de la firme RCG&T en date du 26 juin 2024;

Attendu que ces états financiers font état d'un surplus pour l'année 2023 de 26 522 \$;

Attendu que ces états financiers font ressortir un excédent de fonctionnement affecté et non affecté de 220 741 \$ pour la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud au 31 décembre 2023;

Il est proposé par Jean-Claude Giroux, appuyé par Denis Laprise et résolu d'adopter les états financiers tels que présentés par la firme Raymond, Chabot, Grant & Thornton;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue.

5- LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-06-73 : RÉOLUTION DE LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Éric Talbot appuyé par Daniel Mercier et résolu de demander à M. le maire de lever la séance.

La séance est levée à 20h20.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gilles Giroux', written over a horizontal line.

Gilles Giroux, Maire

*Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Yves Bernard', written over a horizontal line.

Yves Bernard, directeur général/greffier-trésorier



Je, Yves Bernard, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 26 juin 2024.

Ce procès-verbal a été ratifié suite à la séance du conseil tenue le 8 juillet 2024.

